

United Nations Nations Unies

POSTAL ADDRESS | ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, NY 10017

EMAIL ADDRESS | COURRIEL: SGCENTRAL@UN.ORG

EXECUTIVE OFFICE OF THE SECRETARY-GENERAL

CABINET DU SECRETAIRE GENERAL

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments aux Représentantes et Représentants permanents des États Membres et aux Observatrices et Observateurs permanents des États non-membres auprès de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de se référer au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Au paragraphe 4 de son article 8, le Traité prévoit notamment que cinq ans après l'entrée en vigueur du présent Traité, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies convoquera une conférence chargée d'examiner le fonctionnement du Traité et les progrès accomplis dans la réalisation des buts énoncés dans le Traité. Par la suite, tous les six ans, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies convoquera des conférences d'examen ayant le même objet, à moins qu'il n'en soit convenu autrement par les États Parties. Au paragraphe 5 du même article, il est dit que « les États non parties au présent Traité, de même que les entités compétentes du système des Nations Unies, d'autres organisations ou institutions internationales compétentes, des organisations régionales, le Comité international de la Croix-Rouge, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les organisations non gouvernementales concernées, seront invités à assister aux réunions des États Parties [...] en qualité d'observateurs ».

À sa 10^e séance plénière, tenue le 7 mars 2025, la troisième Réunion des États parties au Traité a décidé que la première Conférence chargée d'examiner le fonctionnement du Traité et les progrès accomplis dans la réalisation de ses buts (« première Conférence d'examen ») se tiendrait pendant la semaine du 30 novembre au 4 décembre 2026, au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, et a élu la République sud-africaine à la présidence de la première Conférence d'examen du Traité (voir TPNW/MSP/2025/11/Rev.1, décision 2, paragraphe 24). Au paragraphe 10 de sa résolution 80/54 du 5 décembre 2025, l'Assemblée générale a « confirm[é] que la première Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires se tiendra[it] du 30 novembre au 4 décembre 2026 au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York ». Au paragraphe 11 de cette même résolution, l'Assemblée générale a « pri[é] le Secrétaire général [...] de fournir l'assistance nécessaire et les services dont la première Conférence d'examen et son processus intersessions informel pourraient avoir besoin ».

En conséquence, le Secrétaire général convoque la première Conférence d'examen du Traité, qui se tiendra du 30 novembre au 4 décembre 2026 au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York.

Le Secrétaire général invite les États non parties au Traité à assister à ladite réunion en qualité d'observateurs. Les États non parties au Traité qui ont l'intention d'assister à la Conférence d'examen en qualité d'observateurs sont priés d'en informer le Bureau des affaires de désarmement dans les meilleurs délais, en écrivant à l'adresse suivante: tpnw@un.org.

Le Secrétaire général saisit cette occasion pour rappeler que le paragraphe 1 de l'article 9 du Traité dispose ce qui suit:

« Les coûts des réunions des États Parties [...] seront pris en charge par les États Parties et les États non parties au présent Traité participant à ces réunions [...] en qualité d'observateurs, selon le barème dûment ajusté des quotes-parts de l'Organisation des Nations Unies ».

De plus amples informations sur les modalités de travail de la Conférence seront communiquées prochainement.

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies saisit cette occasion pour renouveler aux Représentantes et Représentants permanents des États Membres et aux Observatrices et Observateurs permanents des États non membres auprès de l'Organisation les assurances de sa très haute considération.



Le 10 juillet 2026